

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

Graechen (Valais) 10/8

6 Août 1935

~~Affaire *Chway*~~

~~8.8.35~~

Monsieur le Conseiller fédéral Motta

Monsieur le Conseiller fédéral

Je crains que la lettre un peu
sommaire et pressée que j'ai eu l'honneur
de vous écrire samedi soir en rentrant
de chez le Duce ne vous ait pas donné une
idée suffisamment exacte et complète de
notre entretien.

Une première constatation. En admet-
tant, comme je l'admets, sa parfaite sin-
cérité, il ne savait rien de ce dernier mou-
vement irridentiste et des publications que
je lui ai signalées, ce qui prouve l'insuf-
fisance du Ministère "Lui feneri" pour le
Service de presse. M. Surich était lui
aussi dans la plus complète ignorance.



2

Le Duce ne paraissait même ^{pas} au courant
des poursuites contre Colombi malgré
la correspondance du giornale d'Italia que
j'attribue à Mme Parini. Du moins il
ne m'a présenté à ce sujet aucune obser-
vation et ne m'a fait aucune question. Il
m'a écouté dans un silence parfois
troublant.

Avec sa manie des chiffres il m'a
interrogé sur les statistiques de la popula-
tion au Tessin et dans les frisons. Je lui
en ai remis un tableau complet que j'a-
vais fait établir. Je lui ai dit avec
insistance que dans nos quatre siècles de
vie commune nous n'avions jamais eu
de querelles de langue et de race et
qu'aucun de nos gouvernements canton-
naux n'avait jamais exercé une
pression quelconque dans ce domaine,

3
LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

que des fluctuations peuvent se produire et pour résoudre certains problèmes qu'il appartient à nous seuls de régler. A propos du romanche je lui ai rappelé qu'on a parlé latin dans toute l'Helvétie mais que peu auparavant on parlait gaulois dans toute l'Italie septentrionale de Bologne aux Alpes. A quelles absurdités n'arriverait-on pas en mêlant à la politique ces questions de philologie !

Tout ce qu'il m'a dit au sujet de la question qui nous préoccupe était de nature à nous donner entière satisfaction. Sa seule objection fut de nature militaire: l'insuffisance de notre défense du côté de l'Allemagne. Cela mena de devenir le grand argument de l'incident.

en effet.
6

4

italien. Tout le livre de Drigo s'en ~~inspire~~ inspire.
 Et Mussolini, avec plus de modération, est
 revenu froidement sur ce point. La
 Suisse est insuffisamment armée du côté
 de l'Allemagne, et ses sympathies allemandes
 affaibliraient sa résistance à une invasion al-
 lemande contre l'Italie. Déjà Cadorna,
 au début de la guerre mondiale, a dépensé
 une centaine de millions à fortifier la
 frontière suisse. L'irredentisme italien
 revient, ni le Tesin et les frisons non
 seulement pour une question de langue
 mais pour la sécurité du royaume. Il est
 inadmissible que la Suisse possède le
 versant sud du Simplon, du Gothard
 et d'une partie des frisons.

Pour le moment ces propos
 insensés sont le fait d'un petit nombre
 d'exaltés. La nation y demeure étran-
 gère. Les gens cultivés admettent

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

que la Suisse telle qu'elle est, est un bienfait pour l'Italie. Prenant la formule classique ils répètent que si la Suisse n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Mais la folie nationaliste entretenue par l'éducation de la jeunesse, par la presse, par toute la littérature, les statues qui on élève aux premiers héros des luttes passées contre l'Autriche et même à de simples assassins, tout cela peut faire naître d'autres Drigo et nous procurer d'autres souvenirs, malgré toute l'amitié que nous témoignent le Duce.

Et c'est pour moi une raison de souhaiter que ni les puissances ni la S. D. N. n'empêchent l'Italie de faire la guerre en Afrique et de se créer des

6

préoccupations coloniales.

Uniquement, Monsieur le
Conseiller fédéral, q'v' l'expression
de mon respectueux dévouement

Wagnière

Sur le deux fait

Swiss vient absolument
l'existence d'un pays
central d'indépendance